

Tableau annexe à la délibération n°2025/3 du 23 janvier 2025

Indemnités de fonction du président et des vice-présidents

Fonction	Taux appliqué	Montant mensuel brut
Président Philippe Pesquerel	67,50	2 774,60 €
1 ^{er} vice-président Patrice Martin	24,73	1 016,53 €
2 ^{ème} vice-président Claude Foucher	24,73	1 016,53 €
3 ^{ème} vice-président Philippe Piard	24,73	1 016,53 €
4 ^{ème} vice-président Nathaly Monrocq	24,73	1 016,53 €
5 ^{ème} vice-président Eric Margerie	24,73	1 016,53 €
6 ^{ème} vice-président Régine Enée	24,73	1 016,53 €
7 ^{ème} vice-président Laurent Declerck	24,73	1 016,53 €
8 ^{ème} vice-président Alexandra Lépinay	24,73	1 016,53 €
9 ^{ème} vice-président Stéphane Amilcar	24,73	1 016,53 €